March 30th, 2024

FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, visitez notre page de politique de cookies.

Gérer mes cookies REQUIS SEULEMENT ACCEPTER TOUT

CONTEXTE POLITICO-ÉCONOMIQUE

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Pour les dernières prévisions sur les impacts économiques causés par la pandémie de coronavirus, veuillez consulter la plate-forme de suivi des politiques du FMI Policy Responses to COVID-19 pour les réponses économiques clés des gouvernements.

Après avoir enregistré une décennie de forte croissance, l'économie sénégalaise a été impactée par la pandémie de Covid-19, mais faisait partie de la minorité d'économies qui ont réussi à éviter la récession. Après avoir rebondi en 2021, l'économie a été frappée par les conséquences de la guerre en Ukraine en 2022, le pays étant fortement dépendant des approvisionnements alimentaires et énergétiques extérieurs. Dans un contexte d'affaiblissement de la demande extérieure, de flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, du resserrement des conditions financières et de l'appréciation du dollar américain, la croissance du PIB a ralenti à 4,7 % en 2022, contre 6,1 % en 2021 (FMI). Cependant, en raison de perspectives favorables de production de pétrole et de gaz, la croissance du PIB devrait s'accélérer pour atteindre 8,1 % en 2023 et 10,4 % en 2024 (FMI).

Après une solide reprise après la crise induite par la pandémie de Covid-19, l'économie sénégalaise a souffert en 2022 des retombées négatives sur la croissance mondiale et les prix des matières premières de la guerre de la Russie en Ukraine. L'inflation a grimpé à 7,5 %, contre 2,2 % en 2021, et l'insécurité alimentaire a augmenté (FMI). Les autorités ont adopté des mesures de soutien pour faire face à la flambée du coût de la vie, notamment des subventions énergétiques non ciblées. Initialement prévues à 1 % en 2022 puis réestimées à 3 %, des baisses ciblées de prélèvements (TVA, douanes et taxes sur les carburants) ont été mises en place pour atténuer le choc inflationniste (Coface). Les efforts d'assainissement budgétaire ont été reportés, le déficit budgétaire étant resté stable à -6,2 % du PIB (FMI). Les autorités se sont engagées à accélérer l'assainissement budgétaire en 2023, en augmentant certains prix de l'électricité et des carburants, afin de réduire le déficit budgétaire à -4,5 % du PIB (FMI). Une nouvelle réduction du déficit budgétaire à -3% d'ici 2025 est prévue, conformément aux engagements de l'UEMOA, grâce à la suppression progressive des subventions énergétiques et à une mobilisation accrue des recettes (FMI). La dette publique est passée de 73,2% du PIB en 2021 à 77,3% du PIB en 2022 ; et il devrait baisser à 74,3 % du PIB en 2023 et à 69,0 % du PIB en 2024 (FMI). Comme l'a souligné le FMI, les risques pesant sur la soutenabilité de la dette devront faire l'objet d'un suivi attentif. L'inflation devrait baisser à 3,1 % en 2023 et à 2,0 % en 2024 (FMI). Après avoir mis l'accent sur la réponse aux chocs externes, les autorités se concentrent désormais sur la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) révisé. L'objectif est de promouvoir une croissance forte et inclusive tirée par le secteur privé grâce à la transformation structurelle et à la diversification, en mettant un nouvel accent sur l'accélération de la production nationale de fournitures essentielles grâce à des politiques sectorielles (FMI). Accroître la mobilisation des recettes, reconstituer les réserves budgétaires, mettre la dette publique sur une trajectoire descendante, améliorer l'environnement des affaires, renforcer le filet de sécurité sociale, élargir l'accès à une éducation de qualité, lutter contre le chômage des jeunes et remédier aux faiblesses du système financier sont les principaux défis identifiés par le FMI.

Selon la Banque mondiale, si les réformes du PSE se poursuivent, la couche pauvre de la population sénégalaise pourra progressivement accéder aux secteurs à forte croissance ou à valeur ajoutée, comme l'horticulture ou la transformation agricole. Le Sénégal est classé 170e sur 191 pays dans l'indice de développement humain (PNUD). En 2021, le taux de chômage du pays était de 3,7% (Banque mondiale, estimation OIT).

Indicateurs de croissance	2022	2023 (E)	2024 (E)	2025 (E)	2026 (E)
PIB *(milliards USD)*	27,74	31,14	35,19	39,67	42,62
PIB *(croissance annuelle en %, prix constant)*	4,0	4,1	8,8	10,2	5,2
PIB par habitant *(USD)*	1.570	1.715	1.886	2.069	2.164
Endettement de l'Etat *(en % du PIB)*	76,6	81,0	72,1	67,6	66,2
Taux d'inflation *(%)*	n/a	6,1	3,3	2,0	2,0
Balance des transactions courantes *(milliards USD)*	-5,53	-4,55	-2,77	-1,44	-1,16
Balance des transactions courantes *(en % du PIB)*	-19,9	-14,6	-7,9	-3,6	-2,7

Source : FMI - World Economic Outlook Database , October 2021

Risque pays

Consultez l'analyse risque pays proposée par la Coface.

LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES

Le Sénégal est riche en minéraux, notamment en phosphates et en minerai de fer. Le pays est l'un des principaux producteurs mondiaux de phosphate et possède d'importants gisements de zirconium, de titane, de marbre, d'or et de calcaire, ainsi que plusieurs types de pierres précieuses. Le Sénégal devrait devenir producteur de pétrole et de gaz en 2023. Bien que seulement 16,62 % des terres soient arables, l'agriculture emploie 30 % de la main-d'œuvre et contribue à 15,3 % du PIB (Banque mondiale). L'agriculture sénégalaise est très vulnérable aux aléas climatiques et aux menaces acridiennes. Les principales cultures du Sénégal sont les arachides, les doliques à œil noir, le manioc, les pastèques, le millet, le riz et le maïs. La pêche est également une importante source de revenus. Pour faciliter la transformation des produits agricoles, le gouvernement met en place quatre pôles de transformation agro-alimentaire (« agropoles ») (IMF).

Le secteur industriel contribue à 24,7% du PIB et emploie 13% de la population active (Banque mondiale). Elle repose essentiellement sur la production d'engrais et d'acide phosphorique - qui est acheminé vers l'Inde, ainsi que sur la transformation de l'arachide (huile et farine de bétail) et la transformation des produits de la mer (malgré un épuisement croissant de la ressource). Le segment industriel le plus important est la production alimentaire, suivie par les industries textiles et chimiques. Les industries sénégalaises produisent également des matériaux de construction, des machines, des équipements, de l'électricité et de l'eau. Le gouvernement soutient la mise en place d'un parc intégré de l'industrie pharmaceutique, biomédicale et pharmacopée ("Pharmapolis") (FMI).

Le secteur des services contribue à 49,6% du PIB et emploie 57% de la population active (Banque mondiale). Il bénéficie de l'excellente infrastructure de télécommunications du pays, qui favorise les investissements dans les téléservices et Internet. Ce secteur est en constante expansion. Le tourisme a également augmenté, en particulier parmi les voyageurs européens.

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur *(en % de l'emploi total)*	21,6	22,6	55,8
Valeur ajoutée *(en % du PIB)*	15,7	24,5	49,7
Valeur ajoutée *(croissance annuelle en %)*	0,3	1,1	6,2

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Indicateurs monétaires	2016	2017	2018	2019	2020
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 USD	593,01	582,09	555,72	585,90	575,59

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le Sénégal est une économie ouverte où le commerce extérieur représente 63% de son PIB (dernières données disponibles de la Banque mondiale). Selon Comtrade, en 2021, les principales exportations du pays étaient l'or (18,7%), les huiles de pétrole (14,9%), le pentaoxyde de diphosphore (9,2%), le poisson congelé (5,7%) et les arachides (5,4%). Parallèlement, les principales importations comprennent les huiles de pétrole (22,3%), le riz (4,9%) et les médicaments (3,2%).

Les principales destinations d'exportation du pays en 2021 étaient le Mali, la Suisse, l'Inde, la Chine et la Côte d'Ivoire ; alors qu'il importait principalement de France, de Chine, d'Inde, de Russie et du Nigeria (Comtrade). Le Sénégal est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le pays a conclu des accords commerciaux avec plusieurs pays, dont l'UE, les États-Unis, la Suisse, la Corée du Sud, le Japon et l'Australie. Compte tenu de son influence grandissante sur le continent africain, la Chine est devenue un partenaire de plus en plus important du Sénégal, illustré par les sommets Chine-Afrique et le boom des exportations sénégalaises vers la Chine. Les politiques commerciales du Sénégal visent à contribuer à réduire le déficit commercial, à assurer l'approvisionnement régulier du marché intérieur, à promouvoir les chaînes de valeur locales, à renforcer le processus d'intégration régionale et l'accès aux marchés internationaux et à promouvoir la concurrence. Dans le cadre du Plan Sénégal Emergent, le gouvernement cherche à approfondir l'intégration régionale en développant davantage le réseau d'infrastructures ; éliminer les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens et des services ; et développer les échanges intracommunautaires.

Le commerce extérieur sénégalais se caractérise par un déficit structurel du compte courant, qui représente historiquement plus de 10% du PIB. Cependant, la future production de pétrole offshore contribuera à réduire le déficit à moyen terme. Le déficit commercial (de marchandises) pour 2021 s'élevait à 4,5 milliards USD (données OMC). En 2021, les importations de biens ont augmenté à 9,7 milliards USD tandis que les exportations de biens ont augmenté à 5,2 milliards USD (OMC). Le pays a importé des services pour une valeur totale de 3 milliards USD tandis que ses exportations de services se sont élevées à 1,1 milliard USD (OMC).

Valeurs du commerce extérieur	2018	2019	2020	2021	2022
Importations de biens *(millions USD)*	8.071	8.144	7.812	9.699	10.802
Exportations de biens *(millions USD)*	3.623	4.179	3.929	5.202	5.413
Importations de services *(millions USD)*	1.698	1.861	2.642	3.789	3.562
Exportations de services *(millions USD)*	1.421	1.408	874	1.289	1.186

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

Indicateurs du commerce extérieur	2018	2019	2020	2021	2022
Commerce extérieur *(en % du PIB)*	61,8	64,2	60,0	69,1	80,6
Balance commerciale (hors services) *(millions USD)*	-3.396	-2.880	-2.797	-2.998	n/a
Balance commerciale (services inclus) *(millions USD)*	-3.673	-3.334	-4.564	-5.498	n/a
Importations de biens et services *(croissance annuelle en %)*	9,0	6,8	7,0	15,5	29,1
Exportations des biens et services *(croissance annuelle en %)*	8,2	14,7	-13,2	22,6	8,1
Importations de biens et services *(en % du PIB)*	38,8	39,3	39,3	44,5	55,4
Exportations des biens et services *(en % du PIB)*	22,9	25,0	20,7	24,6	25,3

Source : Banque mondiale ; dernières données disponibles

Prévisions du commerce extérieur	2023	2024 (e)	2025 (e)	2026 (e)	2027 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	12,0	23,7	16,7	6,4	4,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,3	1,4	5,6	3,7	5,2

Source : IMF, World Economic Outlook ; Latest available data

Note : (e) Donnée estimée

La coopération économique internationale

Le Sénégal est membre de l'Union Economique et Monétaire d'Afrique Occidentale (UEMOA) et a aussi adhéré à la Zone Franc.

Free Trade Agreements

Le Sénégal fait partie des accords de libre-échange suivants :
- Union Economique Et Monétaire Ouest-Africaine
- African Continental Free Trade Area
- Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)

D'autres accords économiques et commerciales peuvent être retrouvé sur le lien suivant.

Principaux pays partenaires

Principaux clients *(% des exportations)*	2022
Mali	19,9%
Inde	15,2%
Suisse	11,6%
Chine	4,0%
Australie	3,9%
Voir plus de pays	45,4%

Principaux fournisseurs *(% des importations)*	2022
Chine	10,0%
France	9,2%
Inde	7,5%
Belgique	6,3%
Espagne	6,1%
Voir plus de pays	61,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

LE CONTEXTE POLITIQUE

Les chefs de gouvernement

Président : Macky SALL (depuis le 2 avril 2012)
Premier Ministre : Amadou BA (depuis le 17 septembre 2022)

Les prochaines élections

Présidentielle: février 2024
Assemblée nationale: juillet 2027

Le contexte politique actuel

Macky Sall a été réélu président de la République du Sénégal en février 2019. Quelques semaines après les élections législatives de juillet 2022, le président Macky Sall a nommé Amadou Ba au poste de Premier ministre le 17 septembre ainsi qu'un nouveau gouvernement. Ce gouvernement a été remanié le 11 octobre 2023, composé de 39 ministres, dont 7 femmes. Aujourd'hui, Macky Sall ne souhaite pas se représenter pour les élections de 2024. Le 10 novembre, un peu moins de deux semaines après l'ouverture de la course aux parrainages, ils étaient 224 à candidater pour la magistrature suprême et 20 d'entre eux peuvent concourir.
Le premier tour de la prochaine élection présidentielle devait se tenir initialement le 25 février 2024, et la campagne électorale aurait dû démarrer le 4 février.
Cependant le 3 Février le président à reporter ces éléctions à une date encore inconnue.
Dans la nuit du 5 au 6 février, les députés de la majorité et leurs alliés ont voté une loi autorisant, le report de l'élection présidentielle. Les députés de l'opposition ont été évacués par les militaires de l'hémicycle de l'Assemblée nationale et n'ont donc pas pu voter.

Les principaux partis politiques

Le Sénégal a actuellement un système multipartiste où le nombre de partis est très important. Les principaux partis politiques du pays sont les suivants :

- Alliance Pour La République- centre, libérale
- Le PDS (Parti Démocratique Sénégalais) – parti démocrate libéral ;
- L'AFP (Alliance des Forces du Progrès) – parti progressiste libéral, qui croit dans la justice sociale et le développement ;
- Le PS (Parti Socialiste du Sénégal) – parti socialiste démocrate, dont la base de l'électorat se trouve au niveau des syndicats ;
- Le Parti Africain pour la Démocratie et la Socialisme – parti révolutionnaire socialiste ;
- L'URD (Union pour le Renouveau Démocratique) – parti démocratique libéral.

Le pouvoir exécutif

Le président est le chef de l'État et il est élu au suffrage universel pour cinq ans, et ce depuis la nouvelle Constitution de 2001 (jusque là, son mandat était de sept ans). Le président est le commandant en chef de l'armée et il dispose d'un pouvoir exécutif étendu, qui comprend l'exécution de la loi et la direction des affaires courantes du pays. Il nomme le Premier ministre qui est le chef du gouvernement. Le Conseil des Ministres est nommé par le Premier ministre, en consultation avec le président.

Le pouvoir législatif

Le pouvoir législatif au Sénégal est monocaméral. Le parlement, appelé Assemblée Nationale, compte 165 sièges et ses membres sont élus au suffrage universel pour cinq ans. Le président a le droit de dissoudre l'Assemblée Nationale. Le pouvoir législatif appartient à la fois au gouvernement et au parlement. Les citoyens sénégalais jouissent de droits politiques considérables.

RÉPONSE DU PAYS AU COVID-19

Restrictions de voyage

Regularly updated travel information for all countries with regards to Covid-19 related entry regulations, flight bans, test and vaccines requirements is available on TravelDoc Infopage.
To find information about the current travel regulations, including health requirements, it is also advised to consult Travel Regulations Map provided and updated on a daily basis by IATA.

Restrictions import & export

A general overview of trade restrictions which were adopted by different countries during the COVID-19 pandemic is available on the International Trade Centre's COVID-19 Temporary Trade Measures webpage.

Plan de relance économique

For the general overview of the key economic policy responses to the COVID-19 pandemic (fiscal, monetary and macroeconomic) undertaken by the government of Senegal please consult the country's dedicated section in the IMF’s Policy Tracker platform.

Plan de soutien aux entreprises

For an evaluation of impact of the Covid pandemic on SMEs and an inventory of country responses to foster SME resilience, refer to the OECD's SME Covid-19 Policy Responses document.
You can also consult the World Bank's Map of SME-Support Measures in Response to COVID-19.